

L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES

DESCRIPTIF DETAILLE DU STAGE N°47 - 2026

NIVEAU PERFECTIONNEMENT

ORGANISATION

Date : les 12 et 13 novembre 2026 (Semaine 46) le matin

Durée : 2 x 0.5 jour – 7 heures

Formateurs référents :

Axel CARTIER – ACTALIA – Unité Produits laitiers

Tarif : 465 € HT

Lieu : Distanciel.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ACTALIA

Tel.: 02 23 48 55 86

Contact :

ANFOPEIL

Tél. : 03 84 37 27 24

accueil@anfopeil-enil.fr

Pour information, l'ouverture de cette formation a lieu si, au minimum, **trois personnes** sont inscrites.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Responsables environnement, RSE, Développement durable... Personnel encadrant etc

Posséder un premier niveau de connaissances de la thématique par une expérience professionnelle et/ou une formation.

Nous consulter pour toute question relative à une situation de handicap

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

En cas de nombre insuffisant de stagiaires, l'ANFOPEIL se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. L'information est alors transmise au moins 15 jours avant le début de la date de démarrage de la formation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par un chargé de projet environnement impliqué dans plusieurs projets nationaux et européens relatifs à l'écoconception et à l'évaluation de l'empreinte environnementale de produits agroalimentaires via l'Analyse de Cycle de Vie (ACV). Il participe notamment à l'application de la méthodologie « Dairy Product Environmental Footprint » dans le secteur laitier et aux travaux en cours sur l'affichage environnemental des produits alimentaires en France. Les échanges pourront cibler des préoccupations particulières des stagiaires. Le Dairy PEFCR et les liens vers la documentation des outils Ecobalyse et ECALIA SCORE seront mis à disposition numériquement à l'issue de cette formation.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'analyse du Cycle de Vie et son application au secteur laitier

- Nommer les enjeux environnementaux du secteur laitier
- Enoncer les principes de la pensée cycle de vie et la notion d'impact environnemental
- Citer les textes de référence sur l'ACV
- Schématiser les étapes du cycle de vie d'un produit alimentaire
- Décrire les différents types de données qui permettent de calculer un indicateur ACV
- Résumer les grands principes de la méthodologie Dairy PEFCR

Principes et outils de calcul de score

- Expliquer la notion de score unique PEF
- Décrire la différence entre le score unique PEF et le score environnemental du dispositif d'affichage environnemental
- Identifier les limites de l'ACV
- Manipuler les outils Ecobalyse et ECALIA SCORE
- Analyser un score environnemental

CONTENU DE LA FORMATION

L'Analyse du Cycle de Vie et son application au secteur laitier (25 novembre 2025 de 9h à 12h30)

- Sensibilisation aux enjeux environnementaux du secteur laitier
- Évaluation de la performance environnementale : l'ACV, outil d'aide à la décision
- La quantification de la performance environnementale des produits laitiers dans le cadre de l'UE : Le Dairy PEF (Product Environmental Footprint)
- Introduction à l'écoconception

Principes et outils de calcul de score (26 novembre 2025 de 9h à 12h30)

- Rappels sur la notion de score unique PEF
- L'affichage environnemental comme moyen de différenciation
- Présentation du dispositif d'affichage environnemental mis en place par les pouvoirs publics en France : données à collecter, méthode de calcul du score, outils de calculs disponibles et modalités d'affichage

N.B : La session du 25 Novembre 2025 sera réalisée avec les stagiaires d'une autre formation ANFOPEIL n°57 « L'éco-conception dans la transformation laitière et alimentaire ».

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis des stagiaires à l'issue des stages sont systématiquement évalués à l'aide de questionnaires de connaissances ou d'entretien avec le formateur ou de mises en pratique. La modalité mise en œuvre est fonction de la thématique et du déroulé de la formation (théorie et/ou pratique).

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont transmis au stagiaire et/ou à son entreprise.